Zeitschrift: Schweizer Kunst = Art suisse = Arte svizzera = Swiss art

Herausgeber: Visarte Schweiz

Band: - (1978)

Heft: 3-4

Rubrik: Informations = Mitteilungen

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 26.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Informations des sections

Genève

La section genevoise de la SPSAS travaille actuellement dans plusieurs directions:

1. Les expositions:

a)

décentralisation dans les communes (sous forme d'expositions de haut niveau, tous les 2 ou 3 ans).

Dans l'espoir de voir circuler un petit nombre de sculptures d'une commune à l'autre.

b)
exposition représentative au centre
de la Ville, dans les lieux consacrés
(actuellement Musée Rath).

c) l'organisation d'expositions de petits groupes d'affinités.

2. Collaboration au sein du cartel des 6 sociétés

d'art de Genève (CARAR) afin de pousser les autorités à envisager le problème des créateurs dans toutes ses dimensions.

3. Membres-amis

La croissance d'un réseau plus important de membres-amis auxquels nous offrons des estampes à prix réduits.

4. Divers

Un axe de réflexion sur les problèmes tels que

- celui des biennales,
- celui de la réorganisation du système des expositions
- célui de l'information vers l'extérieur et au sein de la société
- celui de la participation
- celui des systèmes de sélection
- celui des actions qui touchent le public directement
- celui si pénible de faire admettre la fonction créatrice à nos autorités et de les inviter à cesser d'hypothéquer l'avenir en laissant se gaspiller les forces vives de la création par négligence ou par mauvaise habitude.

Pour résumer nous sommes actuellement à un important tournant, cherchant à garder l'expérience positive du passé, mais aussi à resituer la création dans le contexte du proche avenir.

Nous ne voulons rien brusquer mais notre ferme détermination est la garantie essentielle de notre réussite. Antoine Meyer

Vaud

Notre section a mis récemment sur pied une nouvelle organisation comportant différentes commissions qui nous permettront certainement d'atteindre une plus grande efficacité a l'avenir.

Nous avons notamment formé des commissions concernant les expositions, le fichier de documentation, la presse et le journal «Art Suisse», les relations avec les autorités et les sections de la Suisse allemande.

Nous avons des séances ouvertes à tous nos membres à notre secrétariat, le premier lundi de mois étant consacré aux discussions relatives au travail de ces différentes commissions

Animation artistique de Lavey-les-Bains

A la demande de M. Jean-Pierre Dresco, architecte cantonal et responsable pour l'Etat de Vaud de la réalisation de Lavey-les-Bains, la Section vaudoise des peintres, sculpteurs et architectes suisses a animé les quelque 80 chambres du nouvel Hôtel de Lavey dont l'ouverture aura lieu le 1er mai prochain.

Cette commande a permis à de nombreux artistes de la section d'accrocher une, deux, voire trois œuvres, telles que dessins, lithographies, monotypes, gouaches ou aquarelles, qui donneront un cachet original à chacune des chambres de l'hôtel.

En outre, M. Rolando-B. Schrämmli, directeur de l'établissement thermal vaudois, offre la possibilité aux artistes d'exposer leurs œuvres pendant un mois et à tour de rôle dans les salons de l'hôtel.

Voilà une collaboration intéressante à plus d'un titre, tant pour les futurs clients de l'établissement que pour les artistes et l'Etat de Vaud, qui s'est montré très satisfait du résultat final.

Fichier de documentation artistique La SPSAS Section vaudoise a publié les trois premières séries du Fichier de documentation artistique. Y figurent les œuvres monumentales réalisées dans le canton de Vaud à la demande d'organismes officiels ou privés, ainsi qu'un choix d'œuvres personnelles récentes d'artistes membres de la Société.

Chacune des trois séries, comprentant 33 fiches, peut être commandée

Secrétariat SPSAS, Maison des artistes, Parc Mon Repos, 1005 Lausanne

au pris de Fr. 12.–, port et emballage compris.

Deux autres séries sont en cours de réalisation.

Informations

25° anniversaire de la Fondation «Alte Kirche Boswil», maison d'artistes

La fondation «Alte Kirche Boswil» fut créée en 1953 et depuis lors les bâtiments historiques du petit village argovien de Boswil lui appartiennent. Ces bâtiments se composent de l'ancienne église, de la chapelle Odilo et de l'ancienne cure, qui a été transformée en maison d'artistes. Le conseiller fédéral Hans Hürlimann a écrit récemment au sujet de la maison d'artistes:

«Au cours des 25 dernières années, Boswil s'est érigé en exemple national!»

Aujourd'hui, un des principaux buts de la fondation privée, confessionnellement et politiquement neutre, est d'offrir à tous les artistes, jeunes et vieux, de façon provisoire ou permanente, un foyer et un atelier. L'institution s'efforce de réaliser ces objectifs sociaux et culturels avec le soutien de bienfaiteurs (association comprenant environ 2000 membres privés et 100 membres juridiques), mais surtout par un engagement actif des artistes eux-mêmes. C'est ainsi que, pour financer les travaux de construction (1955-1956), les artistes ont fait don à la Fondation de plus de 400 œuvres d'art et que des musiciens, comédiens, écrivains, mimes et danseurs ont renoncé depuis 1953 à tout honoraire dans plus de 300 représentations artistiques, ce qui permit à la Fondation, au cours des années passées, d'héberger provisoirement de nombreux peintres et sculpteurs. Les membres du conseil d'administration de la fondation et de la commission travaillent à titre bénévole.

Il y a quelques années, une des propriétés voisines laissée à l'abandon, qui faisait partie de l'ensemble du domaine, a pu être intégrée et se prête admirablement à l'installation d'ateliers de logements. Prochainement, l'aménagement des locaux sera réglé avec des représentants des artistes. L'autorisation de construire est à l'examen, les demandes de subventions seront examinées par les autorités fédérales et cantonales.

Mais la Fondation doit elle aussi fournir une somme importante. Aussi, toute une série d'actions, de manifestations culturelles et autres seront organisées tout au long de l'année du jubilé dans le but de collecter des fonds pour financer ce projet de construction urgent.

Happening à Boswil, samedi 27 mai. Des peintres et des sculpteurs travaillent sous les yeux du public, en présence de la presse et de la télévision.

Collection de tableaux.

Les œuvres d'art offertes à la Fondation seront mises en vente à l'occasion des diverses manifestations ou vendues aux enchères.

Exposition à Spreitenbach, du 9 au 16 août

- Exposition sur Boswil
- Tous les jours, manifestations artistiques ou distrayantes
- Impression de lithographies par les artistes. Vente de lithographies
- Facteurs d'instrument de musique au travail
- Signatures, etc.

Maison des Congrès de Zurich, 15 septembre.

Des artistes d'opéra et des comédiens offrent à la Fondation une soirée de gala.

Schauspielhaus de Zurich, dimanche 1er octobre.

Matinée avec Maria Becker, Annemarie Blanc, Wolfgang Stendar et Gerd Westphal.

Tous les artistes actifs sont invités à participer à l'une de ces actions ou à offrir une œuvre à la Fondation. Mais les amateur d'art eux aussi sont invités à offrir une œuvre pour la vente ou pour une tombola. Tous les

amis des arts, tous les amis de la Fondation peuvent aussi contribuer, par leur participation à une des actions du jubilé, à la création des ateliers nécessaires.

Un programme détaillé et des renseignements supplémentaires peuvent être obtenus auprès du secrétariat de la Fondation «Alte Kirche Boswil»/Künstlerhaus, Badstr. 23, 5400 Baden, Téléphone 056 22 71 16.

Caisse de secours et Caisse de maladie pour artistes suisses

En date du 21 mars 1978 a eu lieu à Zurich l'assemblée de la Caisse de secours et de la Caisse de maladie pour artistes suisses.

A cette occasion, le président, Monsieur Félix Fingerhuth, a informé l'assistance sur la future transformation de la Caisse de secours en une fondation. La tâche et les activités de la Caisse ne seront pas touchées par cette modification. En revanche, une exonération d'impôts ne pourra être assurée à la Caisse, ainsi qu'à ses donateurs pour le montant de leurs dons, que lorsque celle-ci aura pris la forme juridique d'une fondation.

En ce qui concerne la Caisse de maladie, le trésorier, Monsieur Alfred Vetter, rappelle que l'indemnité jounalière accordée a été augmentée à partir du 1er janvier 1977. Elle s'élève actuellement à Fr. 12.— par jour. Il est a souligner ici que cette amélioration de prestations n'a

entraîné aucuns frais supplémentaires pour les associations membres de la Caisse de maladie.

M. Vetter relève le fait que l'obligation de s'affilier à la Caisse de maladie n'est malheureusement pas suivie par tous les membres de la SPSAS. Cette affiliation n'exige, de la part des artistes, le versement d'aucune prime personnelle. Ces primes sont en effet couvertes par les contributions forfaitaires annuelles allouées à la Caisse de maladie associations les membres (SPSAS, SSFPSD, SSBA). Lors de la présente assemblée, il a également été décidé de préparer un projet pour une nouvelle répartition des contributions forfaitaires de la SPSAS et de la SSFPSD.

Nous devons constater que, malheureusement, les membres ne sont pas tous informés sur leurs droits et leurs obligations envers la Caisse de secours et la Caisse de maladie. Aussi, le secrétariat central enverra prochainement une documentation sur ces deux institutions aux présidents des sections, en les priant de bien vouloir la remettre à tous leurs membres.

Une formule pour l'adhésion à la Caisse de maladie y sera jointe. Les artistes non assurés, et qui n'ont pas encore atteint soixante ans, voudront bien la retourner, dûment complétée, au secrétariat de la Caisse de maladie. Il est donc dans l'intérêt de chaque artiste de la SPSAS de s'affilier à cette assurance, puisque cette affiliation est «gratuite» pour lui.

Mitteilungen

25 Jahre Stiftung «Alte Kirche Boswil» / Künstlerhaus

Die Stiftung «Alte Kirche Boswil» wurde 1953 gegründet und besitzt seither die historische Bauanlage im kleinen Aargauer Dorf Boswil, bestehend aus der ehemaligen Kirche, der Odilo-Kapelle und dem früheren Pfarrhaus, das in ein Künstlerhaus umgestaltet wurde. Bundesrat Hans Hürlimann schrieb kürzlich über das Künstlerhaus:

«Boswil ist in den letzten 25 Jahren zu einem nationalen Beispiel geworden!»

Heute ist es ein Hauptziel der privaten, konfessionell und politisch neutralen Stiftung, alten und jungen Künstlern vorübergehend oder dauernd Heim und Werkstatt zu bieten. Die Institution versucht, diese sozialen und künstlerisch-kulturellen Zielsetzungen mit Hilfe von Gönnern (Verein mit ca. 2000 Einzel- und ca. 100 Juristischen Mitgliedern), vor allem aber durch das aktive Engagement der tätigen Künstler selbst zu

erreichen. So haben die bildenden Künstler der Stiftung zur Finanzierung des Aufbaus (1955/56) über 400 Kunstwerke geschenkt und Musiker, Schauspieler und Schriftsteller, Mimen und Tänzer verzichteten seit 1953 bei über 300 künstlerischen Veranstaltungen auf jegliches Honorar. Dies erlaubte der Stiftung in den vergangenen Jahren vielen Malern und Bildhauern vorübergehend Unterkunft zu bieten. Stiftungsrat, Vorstand und Kommissionsmitglieder arbeiten seit der Gründung ehrenamtlich.

Vor einigen Jahren konnte eine in die Gesamtgruppe integrierte, aber arg verwahrloste Nachbarliegenschaft übernommen werden, die sich für die Verwirklichung von Ateliers für bildende Künstler, Übungs- und Unterkunftsmöglichkeiten vorzüglich eignet. Demnächst wird das Raumprogramm, vor allem auch mit Vertretern der Künstlerschaft, bereinigt. Die Baubewilligung liegt vor, die Subventionsgesuche werden von Eidg. und Kantonalen Stellen begutachtet.

Es liegt aber an der Stiftung zusammen mit der Öffentlichkeit und der Künstlerschaft einen ganz bedeutenden Betrag selbst aufzubringen. Daher sollen eine Reihe von Aktionen, verschiedene kulturelle und gesellschaftliche Veranstaltungen, mit dem Zweck der Mittelbeschaffung und zur Finanzierung des dringend notwendigen Bauvorhabens, im Laufe des Jubiläumsjahres durchgeführt werden.

Happening in Boswil, Samstag, 27. Mai

Maler- und Bildhauerarbeiten entstehen vor dem Publikum im Beisein von Presse und Fernsehen.

Bildersammlung

Der Stiftung geschenkte Kunstwerke werden anlässlich der verschiedenen Anlässe verkauft oder versteigert.

Ausstellung in Spreitenbach, 9.–16. August

- Ausstellung über Boswil
- täglich verschiedene künstlerische

und unterhaltende Veranstaltungen

- Lithopresse, betrieben von bildenden Künstlern / Verkauf von Lithos
- Instrumentenbauer an der Arbeit

- Signierstunden etc.

Kongresshaus Zürich, Freitag, 15. September

Künstler von Oper und Sprechbühne schenken der Stiftung einen gesellschaftlichen Abend.

Schauspielhaus Zürich, Sonntag, 1. Oktober

Matinée mit Maria Becker, Annemarie Blanc, Wolfgang Stendar und Gerd Westphal.

Der Aufruf richtet sich an alle aktiven bildenden Künstler, an einer der Aktionen mitzuwirken oder der Stiftung ein Kunstwerk zu schenken. Aber auch die Kunstfreunde sind gebeten, zum Verkauf, zur Versteigerung oder für eine Tombola ein Werk zu schenken. Jeder Kunstinteressierte, jeder Freund der Stiftung kann auch durch die persönliche Teilnahme an einer der Jubiläumsaktionen mithelfen, möglichst bald die notwendigen Ateliers- und Übungsräume zu schaffen. Ein detailliertes Programm und weitere Auskünfte können beim Sekretariat der Stiftung «Alte Kirche Boswil»/Künstlerhaus, Badstrasse 23. 5400 Baden, (Telefon 056 / 22 71 16) angefordert werden.

Willy Hans Rösch Präsident Stiftung alte Kirche Boswil

Unterstützungskasse und Krankenkasse für schweizerische bildende Künstler

Am 21. März 1978 fand in Zürich die Generalversammlung der Unterstützungskasse und Krankenkasse für schweizerische bildende Künstler statt.

Der Präsident, Felix Fingerhuth, erläuterte die beabsichtigte Umwandlung der Unterstützungskasse in eine Stiftung. Aufgaben und Tätigkeit der Kasse werden nicht berührt, dagegen wird die Steuerbefreiung für die Kasse selbst und für die Donatoren bezüglich ihrer Schenkungen und Legate nur gewährt, wenn die Kasse die Rechtsform einer Stiftung aufweist.

In bezug auf die Krankenkasse wies der Quästor, Alfred Vetter, darauf hin, dass ab 1. Januar 1977 das Taggeld von Fr. 10.— auf Fr. 12.— erhöht worden ist. Die Mitgliedgesellschaften hatten jedoch keine Mehrleistungen zu erbringen.

Herr Vetter stellt auch fest, dass leider die *Anmeldepflicht*, die gegenüber der Krankenkasse *obligatorisch* ist, nicht von allen GSMBA-Mitgliedern erfüllt wird. Die Mitgliedschaft ist für die Künstler kostenlos, d.h. die Pauschalbeiträge werden durch die der Krankenkasse angeschlossenen Mitgliedgesellschaften (GSMBA, GSMB+K, SKV) erbracht. Es wurde beschlossen, eine Vorlage auszuarbeiten, die eine Neuverteilung dieser Pauschalbeiträge an die Krankenkasse vorsieht.

Leider sind nicht alle Mitglieder über die Rechte und Pflichten gegenüber der Unterstützungskasse und Krankenkasse genügend orientiert. Das Zentralsekretariat wird in nächster Zeit den Sektionspräsidenten eine entsprechende Information zukommen lassen, mit der Bitte, diese an alle Mitglieder zu verteilen.

All jenen Mitgliedern, die das 60. Altersjahr noch nicht überschritten haben und noch nicht bei der Krankenkasse angemeldet sind, wird ein Formular zugestellt, das diese unbedingt ausgefüllt an die Krankenkasse retournieren wollen. Es steht im Interesse jedes einzelnen GSMBA-Mitgliedes, sich für diese Versicherung – ohne persönlichen Beitrag – anzumelden.

Internationale Akademie für bildende Künste, Niederbipp

3. Sommerseminare vom 10.–29. Juli

Die Internationale Akademie für bildende Künste, die 1976 gegründet wurde und auf ein lebhaftes Echo gestossen ist, führt ihre 3. Sommerseminare durch. Die Akademie steht unter dem Patronat zahlreicher Persönlichkeiten aus Politik und Kunst. u.a. Herrn Bundesrat Willy Ritschard. In einer Grundschulung wird für die verschiedensten künstlerischen Gestaltungsmittel Unterricht erteilt. Neben Zeichnen, Malen, plastischen und gestalterischen Arbeiten in Bildhauerei und Keramik wird auch ein Wochenkurs in kreativer Musik eingeführt.

Anmeldeformulare beim Sekretariat der Internationalen Akademie für bildende Künste, Kirchgasse 17, 4704 Niederbipp, Tel. 065/73 12 62

